

Aide au développement Culturel des
Communes - Instruction : Service de la
Culture

Année d'exercice : 2017

Nom de la commune	Descriptif demande	Coût du projet ou Budget prévisionnel	Montant demandé	Montant proposé
Trets	Subvention complémentaire pour l'organisation de l'événement «capitale provençale de la culture»	30 000€ dont autofinancement communal : 6000€ et recettes de billetterie 4000€	20 000 €	20 000 €
Aix-en-Provence	Mise en place d'un atelier de danse au collège du Jas de Bouffan par le Conservatoire Darius Milhaud d'Aix en Provence	1ère phase : 2 734€ dont autofinancement communal : 1 000€	1 734€ pour la 1ère phase*	1 734 €
Coudoux	Organisation par le Conseil Municipal Junior d'une journée sur le harcèlement animée par des représentations culturelles et des ateliers policiers municipaux... dans un but de sensibilisation et de communication autour du thème du harcèlement	2 207€ dont autofinancement communal : 635€ et recettes : 90€	632 €	632 €
Coudoux	Organisation par le Conseil Municipal Junior d'une journée sur les arts du cirque dans le cadre du marché de Noël avec animations et recueil de dons en faveur d'une association de lutte contre le cancer	5 980€ dont autofinancement communal : 930€ et recettes : 2 880€	2 170 €	2 170 €
Tarascon	Organisation de l'événement «capitale provençale de la culture 2018»	200 000€ dont autofinancement communal : 150 000€	50 000 €	50 000 €
TOTAL			74 536 €	74 536 €

* La phase 2 correspondant au 1er semestre 2018, aura un coût prévisionnel de 5 466 € pour lequel le Département sera sollicité à hauteur de 3 466 €.